

The logo features a yellow rectangular box on the left containing the word 'SAGE' in white capital letters. To its right is a dark green, wavy banner containing the words 'DORDOGNE AMONT' in white capital letters. Below the banner, the text 'Commission Locale de l'Eau' is written in a smaller, grey font. A blue wavy line starts from the right side of the banner and loops back to the left side of the yellow box.

SAGE

DORDOGNE AMONT

Commission Locale de l'Eau



4^{ème} réunion de la Commission Locale de l'Eau

Brive-la-Gaillarde

18 septembre 2018

1. **Validation du compte-rendu de la CLE du 28 juin 2016**
2. **Présentation des rapports d'activité 2016 et 2017**
3. **Présentation du diagnostic du SAGE**
4. **Programme de travail**
5. **Questions diverses et points d'actualité**

1 – Adoption du compte-rendu de la réunion de la CLE du 28 juin 2016

Rappel des points abordés en réunion du 28/06/2016 :

1. Election du Président et de deux vice-présidents de la CLE, désignation du premier vice-président
2. Election d'un membre du Bureau (collège des élus)
3. Validation du compte-rendu de la CLE du 18 septembre 2014
4. Présentation des rapports d'activité 2014 et 2015
5. Présentation de l'Etat Initial du SAGE
6. Programme de travail 2016-2017
7. Questions diverses et points d'actualité



Finalisation de l'état initial :

- **Consultation écrite** (février-mars 2016)
 - Intégration des remarques dans le document définitif
 - Validation préalable en Bureau (4 mai 2016)
- **Validation de l'Etat initial** par la CLE (28 juin 2016)

Rédaction du diagnostic :

- Arrêt de la forme et du contenu du document :
 - Présentation des axes de travail en Bureau (25 janvier 2016)
- Collecte de données et **analyses complémentaires** :
 - Présentation V1 au Président (22 novembre 2016)
 - Rédaction et mise en forme
 - Relectures internes (été 2017)
- Concertation :
 - **Entretiens bilatéraux** : septembre à décembre 2017

Finalisation de l'état initial :

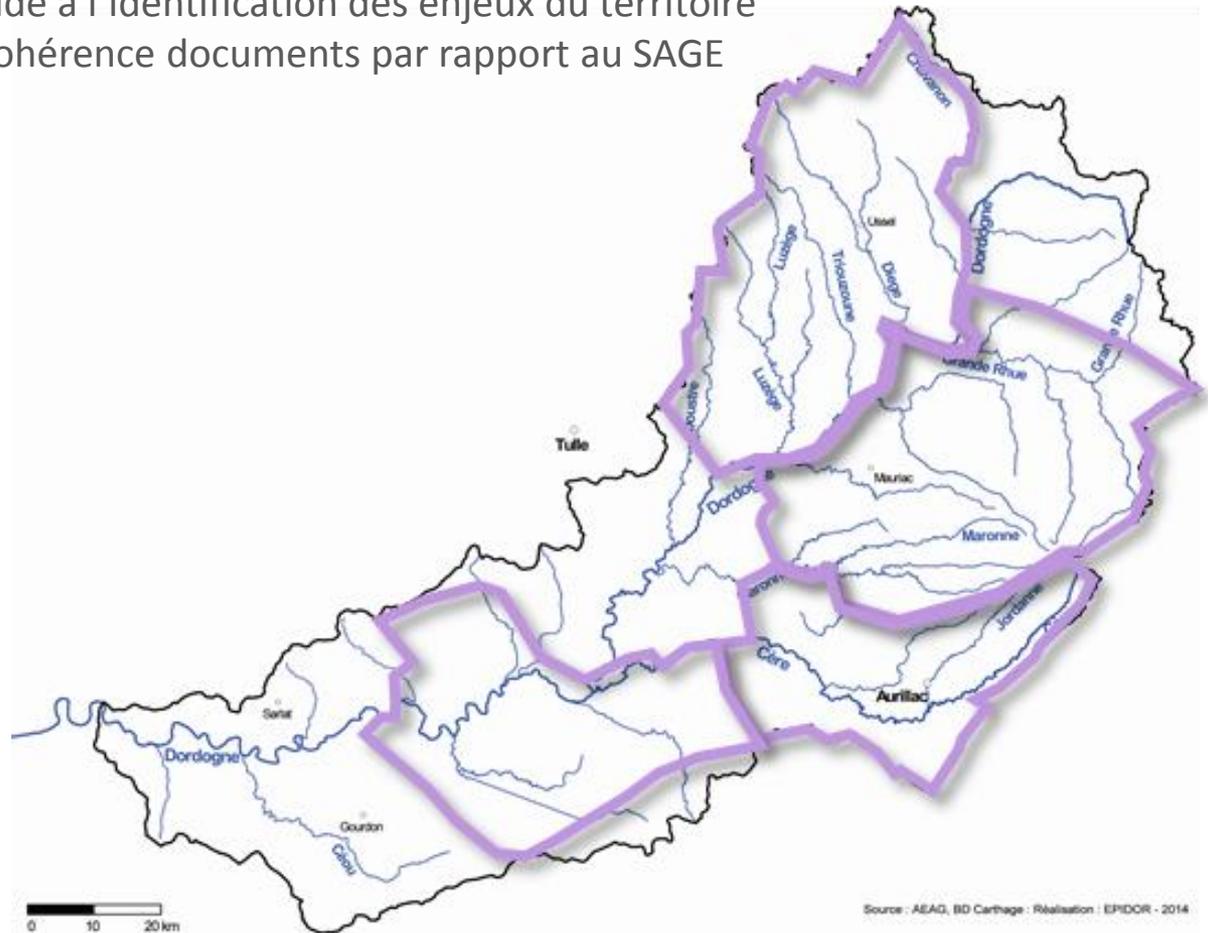
Rédaction du diagnostic :

Analyse des tendances :

- Cahier des charges / consultation
- Concertation
 - Réunion de démarrage (30 mars 2016)
 - Restitution en comité technique (17 janvier 2017)
- Rédaction du **rapport définitif** : 1^{er} semestre 2017

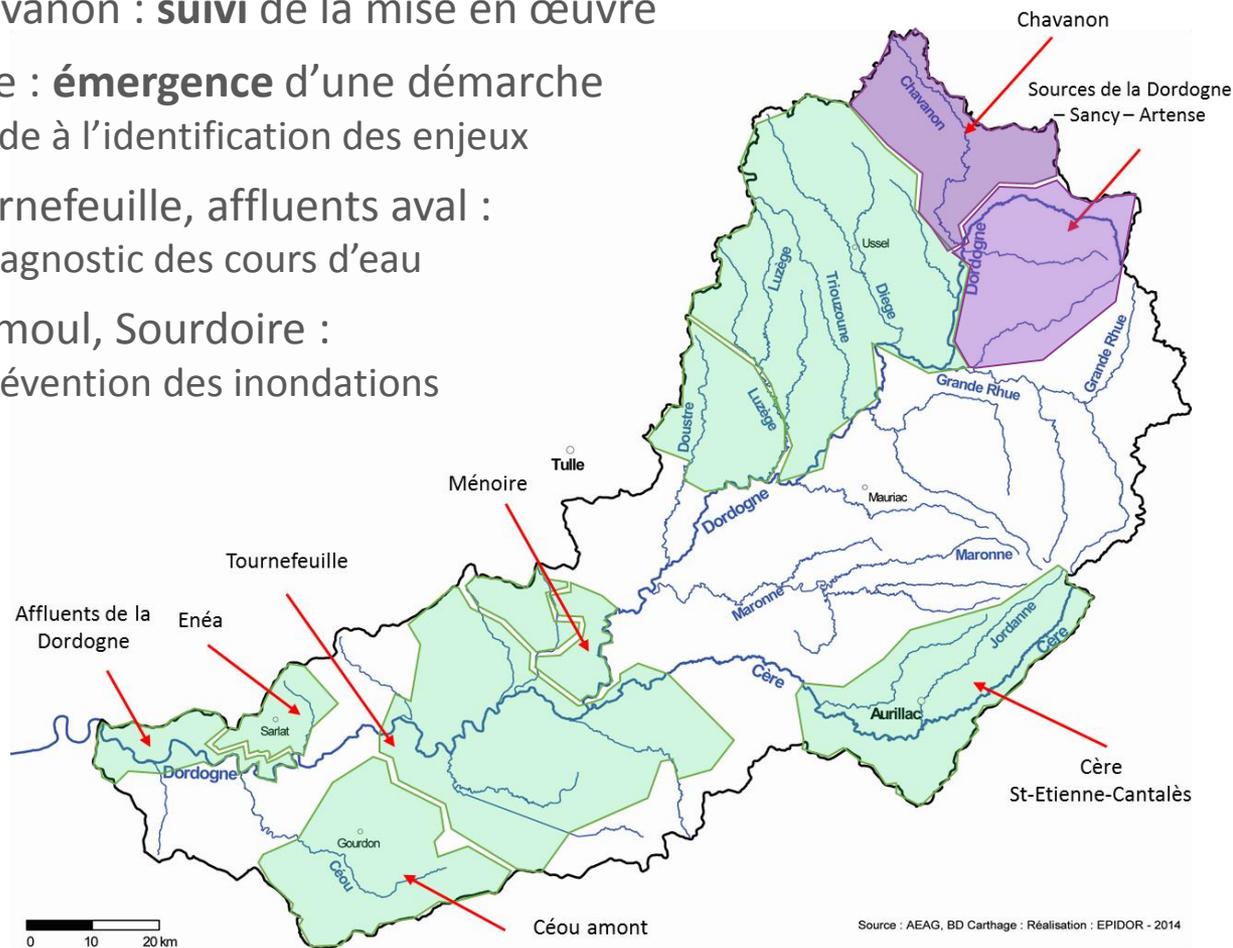
Suivi et accompagnement des démarches territoriales :

- Elaboration des documents d'urbanisme (SCOT-PLUi)
 - Porter à connaissance
 - Aide à l'identification des enjeux du territoire
 - Cohérence documents par rapport au SAGE



Suivi et accompagnement des démarches territoriales :

- Sources : **élaboration** du programme d'actions
Implication sur le volet « dérivations hydroélectriques »
- Chavanon : **suivi** de la mise en œuvre
- Cère : **émergence** d'une démarche
Aide à l'identification des enjeux
- Tournefeuille, affluents aval :
Diagnostic des cours d'eau
- Mamoul, Sourdoire :
Prévention des inondations



Communication et sensibilisation aux enjeux du bassin :

- **Expos / tenue de stands en colloques ou journées thématiques**
 - Salon de l'Eau / Arpajon-sur-Cère (11-12 février 2016)
 - Carrefour des acteurs du Développement Durable / Département du Cantal (27 mai 2016)
 - Colloque H2O / Clermont-Ferrand (7-8 avril 2016 et 13-14 avril 2017)
 - Etc

- **Interventions pédagogiques**
 - Etudiants du MASTER Gestion de l'eau / Limoges (septembre 2016, septembre 2017)
 - Etudiants du Lycée agricole d'Aurillac (5 décembre 2016)



Article R212-36 du code de l'environnement

Circulaire du 21 avril 2008 :

L'état des lieux comporte :

1. *un état initial, prenant notamment en compte des données de l'état des lieux DCE (Directive Cadre européenne sur l'Eau)*

→ 1^{ère} étape de l'état des lieux : état de la ressource en eau, des milieux aquatiques et identification des usages de l'eau

2. *Un diagnostic : synthèse des informations et analyse des liaisons usages/milieux, satisfaction des usages et comportement des acteurs*

3. *l'analyse des tendances et de leurs impacts écologiques et socio-économiques, permettant de définir les scénarios possibles*

→ 2nde étape de l'état des lieux : analyse des interactions entre les usages identifiés et la ressource en eau, identification des problèmes et de leurs causes probables

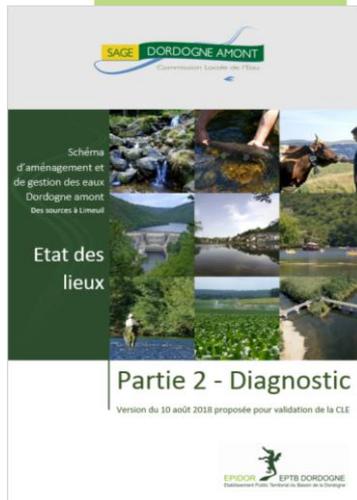
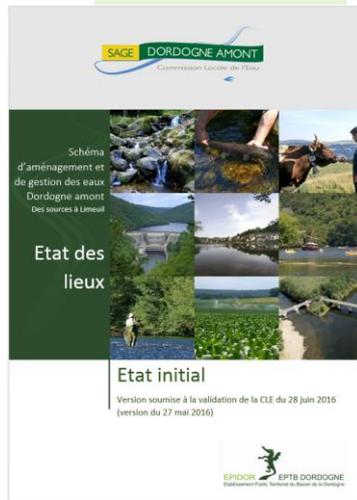
Ouvre la voie à la stratégie du SAGE

Un résumé de cet état des lieux est inclus dans le plan d'aménagement et de gestion durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques (PAGD)

3 – L'Etat des lieux du SAGE : le diagnostic et l'analyse des tendances

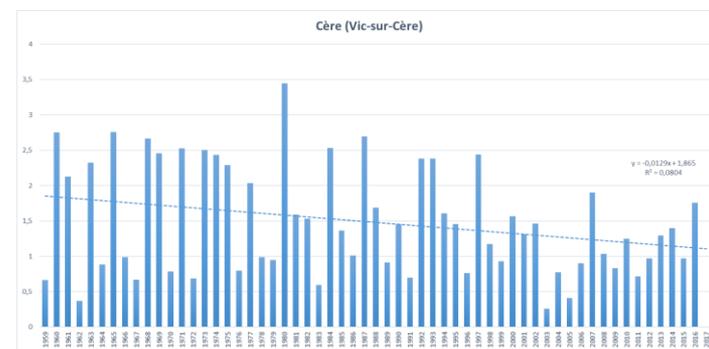
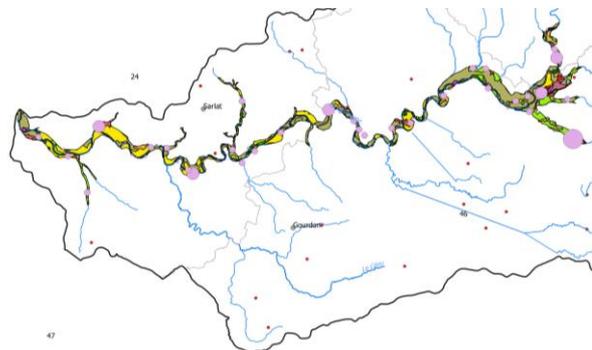
Le document :

- Complète l'état des lieux et intègre :
 - Le diagnostic du territoire
 - Le scénario tendanciel (Bureau d'études SCE)
- Contenu :
 - Etude des besoins et niveau de satisfaction des usages
 - Identification des pressions
 - Analyse des tendances d'évolution de la ressource et des milieux, évaluation de leurs effets sur les usages
- Organisation :
 - I. les vallées : pourvoyeuses d'aménités, de qualité de vie et d'attractivité
 - II. L'agriculture et la foresterie : des activités étroitement liées à l'eau et structurantes pour le territoire
 - III. Loisirs et tourisme : des secteurs liés à l'eau en fort développement
 - IV. L'hydroélectricité : des aménagements stratégiques mais une gestion des flux liquides et solides complexe
 - V. La biodiversité : un héritage remarquable mais menacé



Un document bâti sur :

- L'état initial du SAGE
- Des études complémentaires (plus de 50 références biblio) :
 - Le travail d'un bureau d'études sur l'analyse des tendances
 - Des diagnostics locaux récents (diagnostics préalables aux contrats territoriaux ou programmes d'actions...)
- Des analyses approfondies sur certains sujets :
 - Qualité de l'eau
 - Débits
 - Occupation des sols
 - Prélèvements...



Une construction par étapes :

fin 2016 : trame et contenu du document

Début 2017 : collecte des données manquantes et analyses complémentaires / rédaction

Automne 2017 : entretiens individuels avec les représentants

- des collectivités (3 PNR, 5 Départements et 4 EPCI)
- des usagers (2 Chambres d'agriculture, OUGC, EDF, 2 fédérations de pêche)
- de l'administration (3)

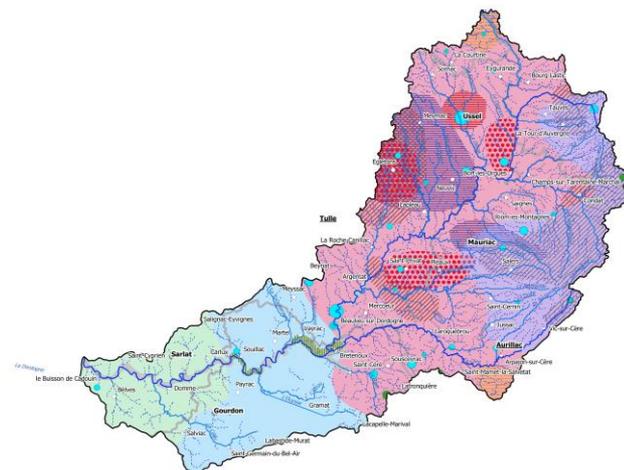
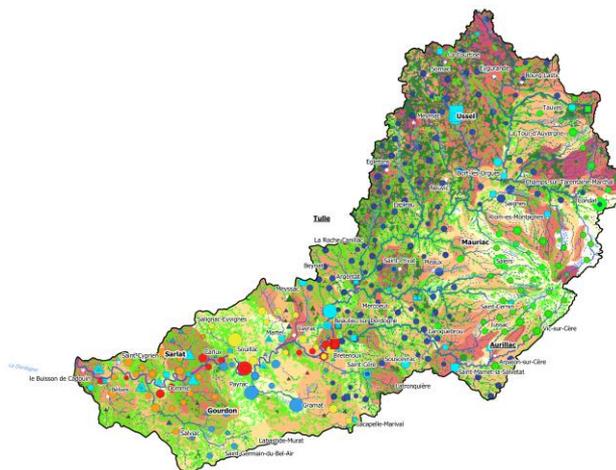
Janvier 2018 : présentation du projet en Bureau

Février à septembre 2018 : concertation

Été 2018 : Finalisation et mise en forme

La concertation mise en place en 2018 :

- Organisation de 3 réunions géographiques (février 2018)
 - Environ 900 invitations / 93 participants
 - Mise en place d'ateliers thématiques (6 à 8 pers / atelier)
 - Usages domestiques et urbanisme
 - Agriculture et foresterie
 - Loisirs et tourisme
 - Hydroélectricité
 - biodiversité
- Objectif : localiser sur carte les secteurs « à enjeux », les problèmes et les pressions qui en sont à l'origine



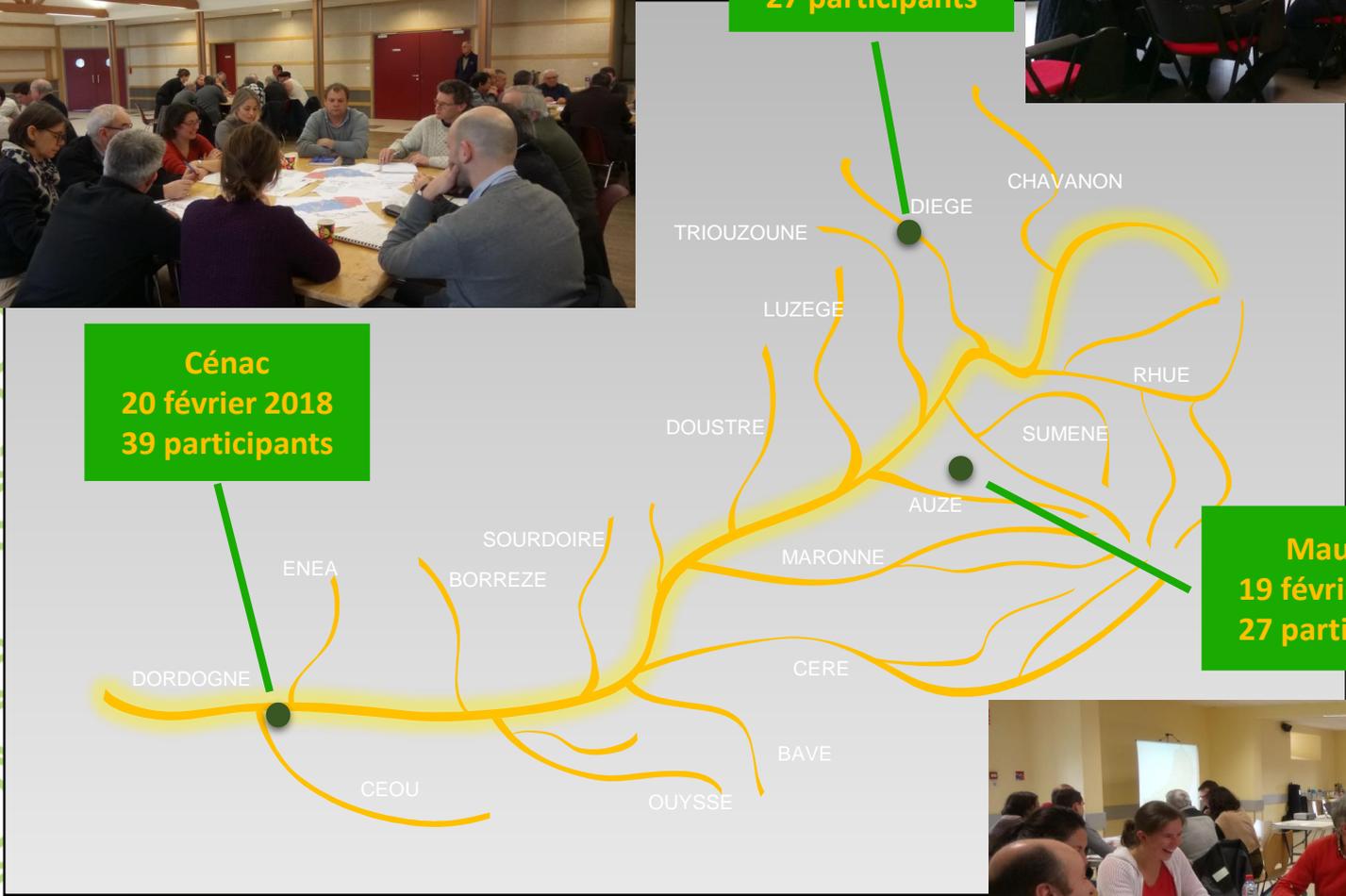
3 – L'Etat des lieux du SAGE : le diagnostic et l'analyse des tendances



Ussel
22 février 2018
27 participants



Cénac
20 février 2018
39 participants



Mauriac
19 février 2018
27 participants



La concertation mise en place en 2018 :

- Organisation de 3 réunions géographiques
- Consultation écrite restreinte au Bureau de la CLE (mars à mai 2018)
 - Contributions / retours écrits :
 - Chambres d'agriculture
 - Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) des prélèvements agricoles
 - PNR Millevaches en Limousin
 - Conseil Départemental de la Dordogne
 - EDF
 - DDT 19
 - Réunions de travail
 - Agriculture
 - Tourisme
 - Apports
 - Informations complémentaires
 - Méthodes / analyses / présentation
 - Reformulations

La concertation mise en place en 2018 :

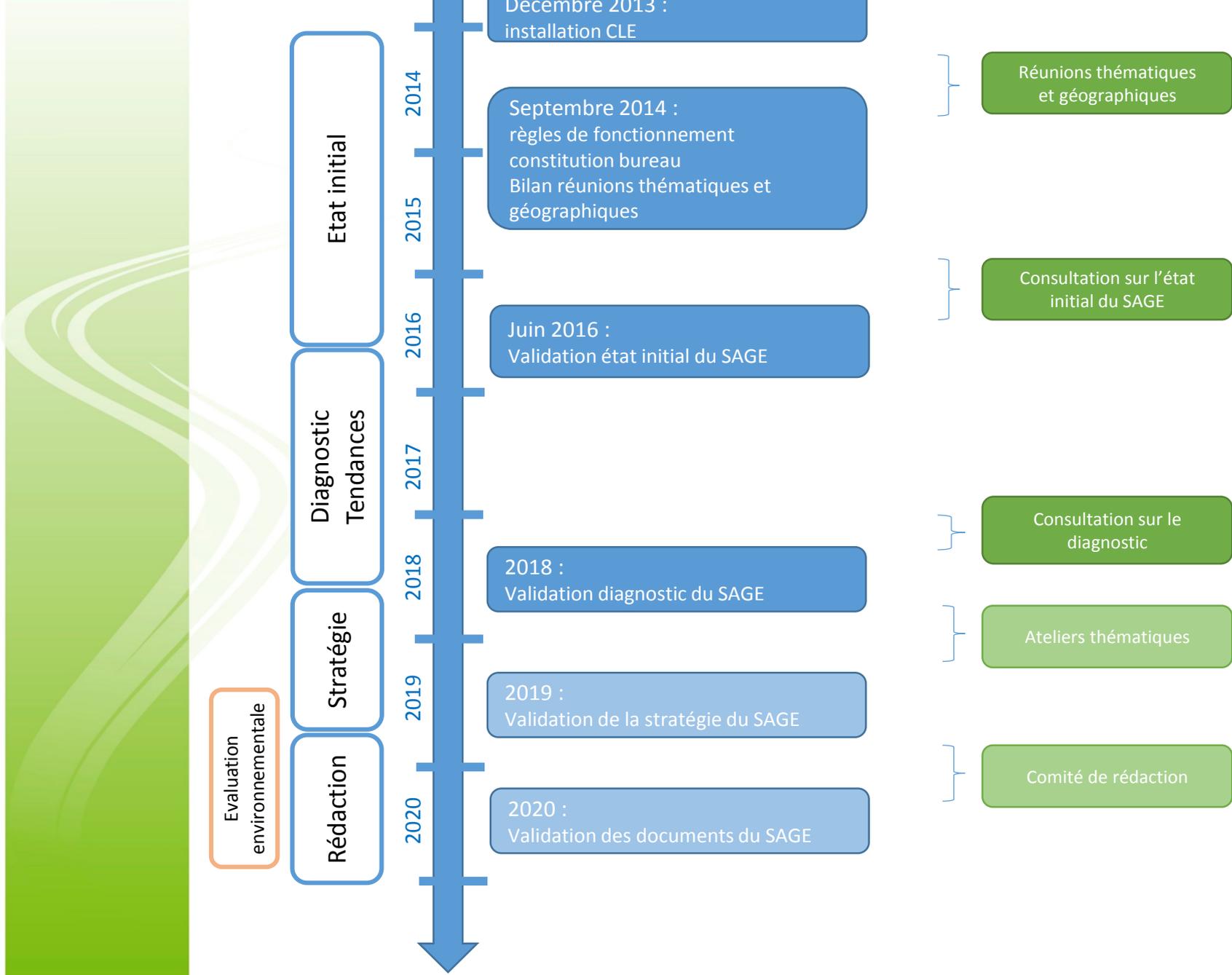
- Organisation de 3 réunions géographiques
- Consultation écrite restreinte au Bureau de la CLE
- Consultation internet (septembre 2018)
 - Contributions et remarques reçues au 15 septembre :
 - Comités Départemental et Régional de Canoë-Kayak :
 - Dissocier les paragraphes baignade et canoë-kayak
 - Précisions sur l'itinérance nautique
 - Précisions sur les débits
 - PNR Millevache en Limousin :
 - Impact de l'enrésinement des berges et des coupes à blanc sur les capacités de rétention sur le Chavanon
 - Département du Lot :
 - Problématique des fluctuations de débit sur la Cère
 - Chambre d'agriculture :
 - Concentrations en nitrates
 - Facteur de lessivage / infiltration
 - Organisme Unique :
 - Actualisation des chiffres
 - Organisation du document : un chapitre « hydrologie »
 - Réécriture de la synthèse de la partie 2

Synthèse du diagnostic :

Les défis à relever sur le périmètre du SAGE Dordogne amont sont :

- de restaurer les capacités de stockage et de régulation hydraulique des têtes de bassin et de stopper leur dégradation ;
- de contribuer à un meilleur équilibre dans la gestion quantitative de l'eau et anticiper les effets du changement climatique ;
- de préserver la qualité de l'eau pour la production d'eau potable, la baignade, l'abreuvement et les écosystèmes ;
- de concilier la production hydroélectrique et les autres usages de l'eau dans un contexte de renouvellement des grandes concessions ;
- d'améliorer la qualité de vie et développer l'attractivité du territoire en renforçant sa naturalité ;
- Et de préserver la biodiversité du territoire en protégeant les milieux naturels et les corridors écologiques.

4 – Programme de travail

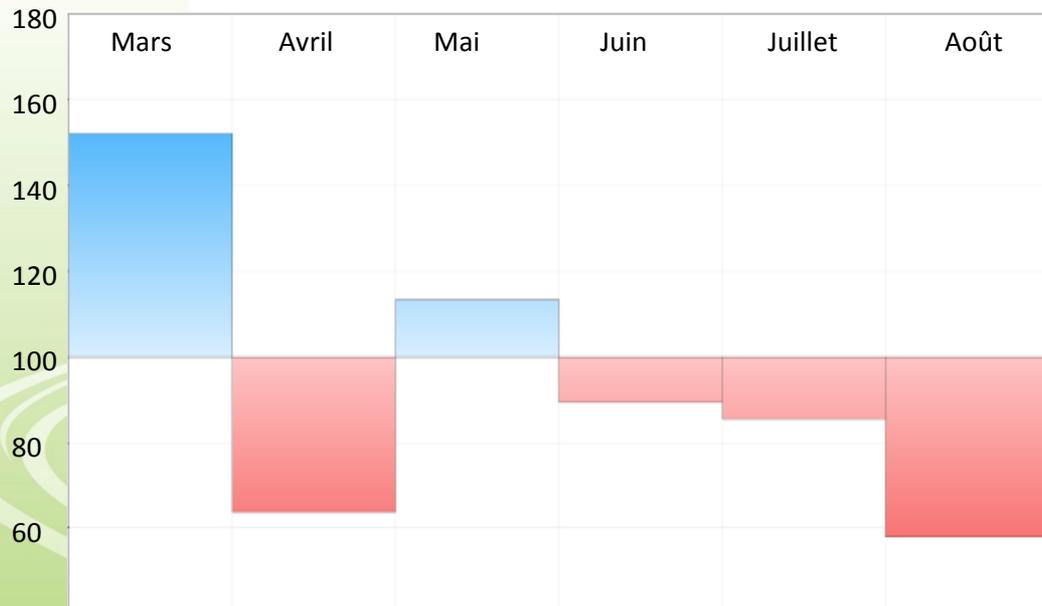


5 – Informations et questions diverses

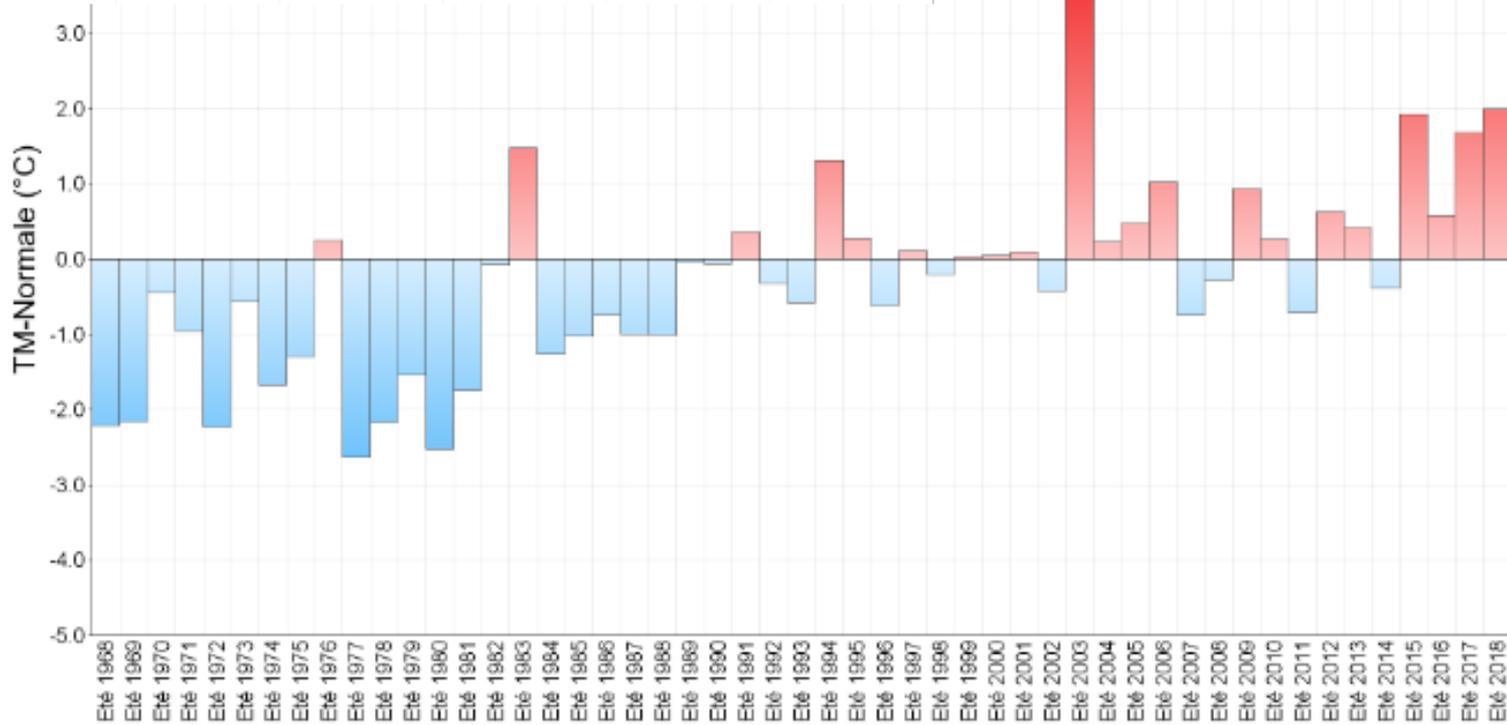
- La période estivale et la gestion de la sécheresse
- La qualité des sites de baignade
- Le suivi des migrateurs amphihalins
- Le renouvellement des concessions hydroélectriques
- Les contrats territoriaux
 - Sources – Sancy – Artense
 - Chavanon
 - Cère (envisagé)
- La révision de l'état des lieux du SDAGE

5 – Situation des cours d'eau en 2018 / précipitations et températures

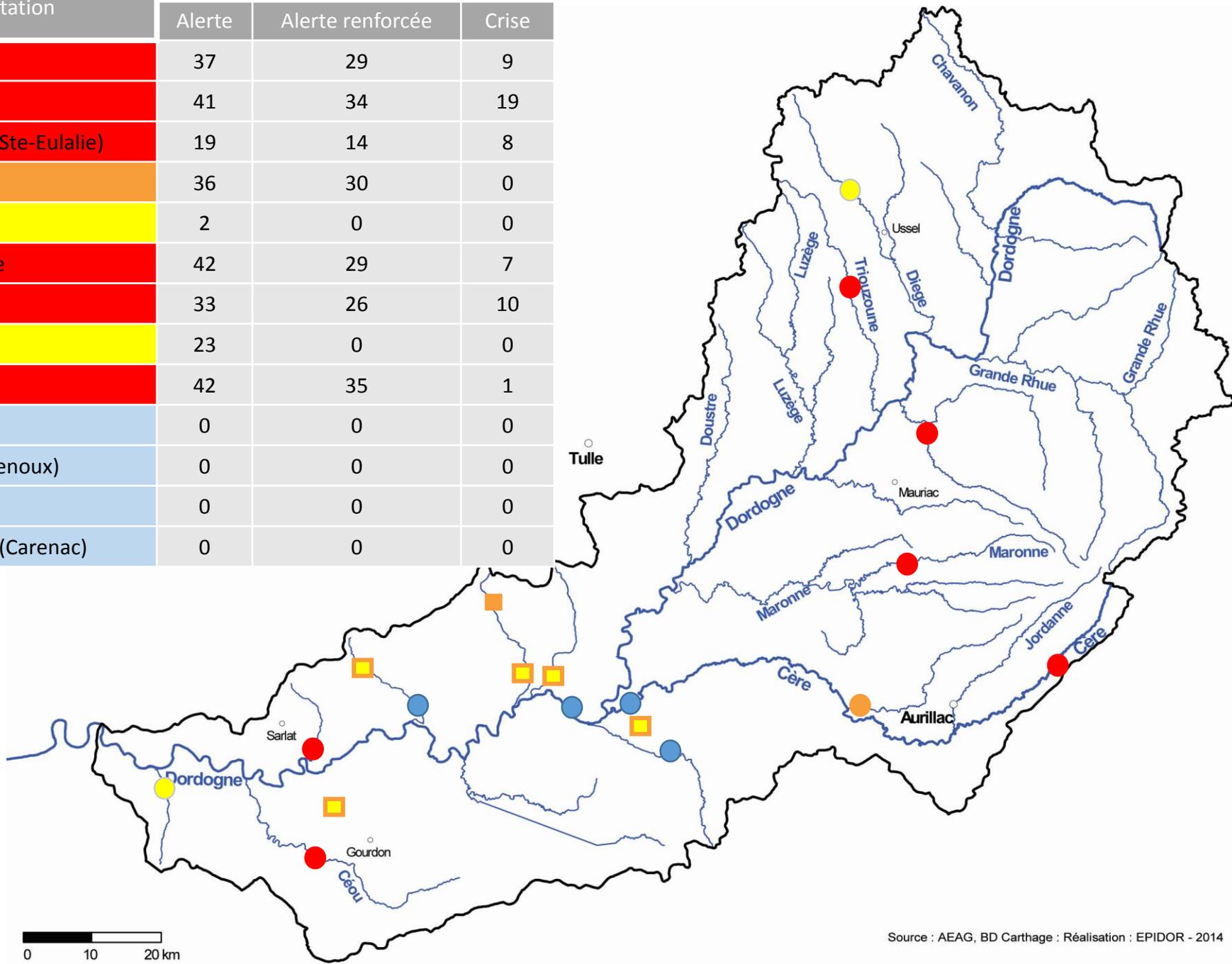
Précipitations / cumuls mensuels
Rapport à la normale (%)



Mesures à la station d'Aurillac (15)
Données météoFrance Cantal

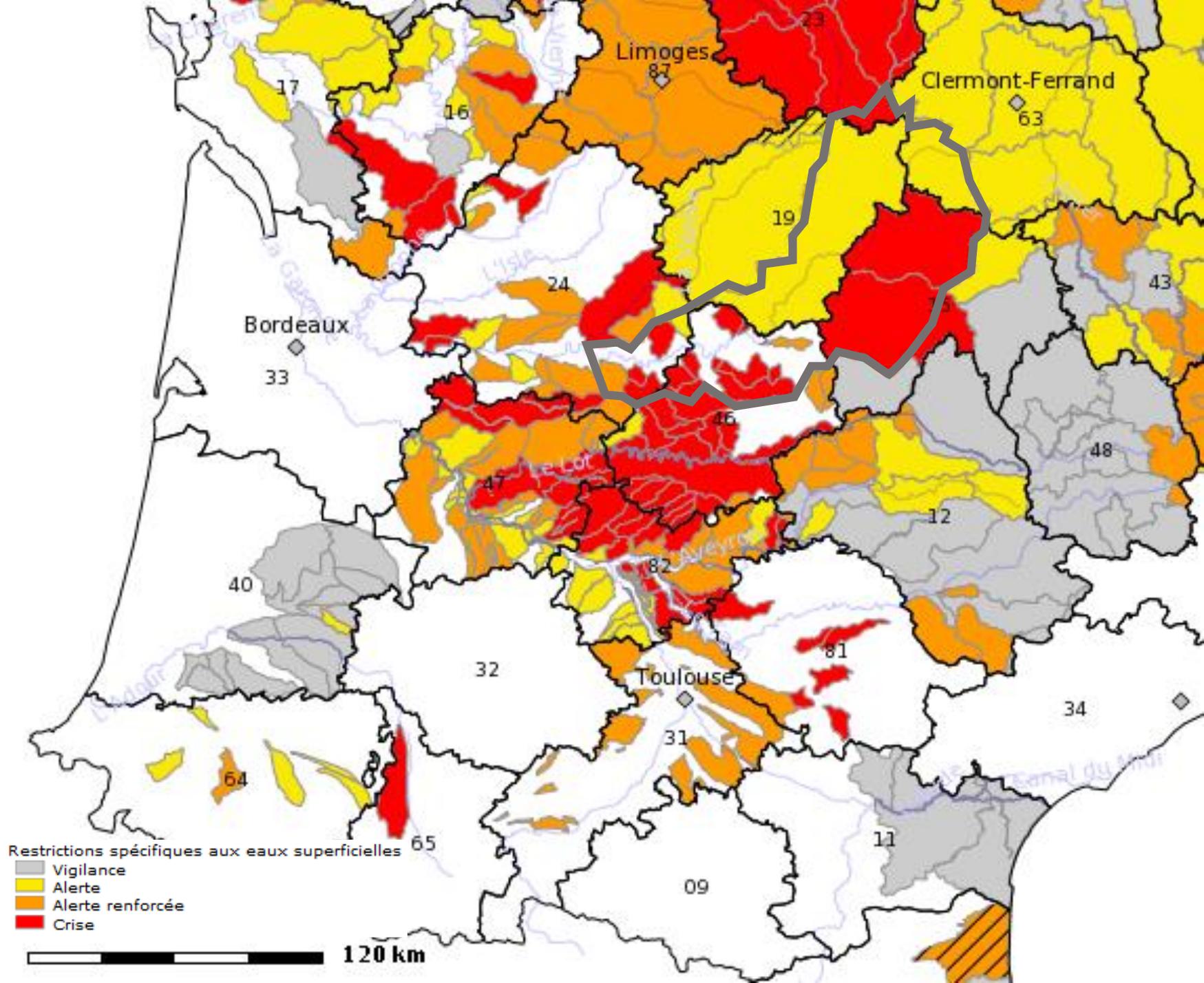


Station	Nombre de jours en dessous du seuil		
	Alerte	Alerte renforcée	Crise
Cère (Vic)	37	29	9
Mars	41	34	19
Maronne (Ste-Eulalie)	19	14	8
Jordanne	36	30	0
Diège	2	0	0
Triouzoune	42	29	7
Céou	33	26	10
Nauze	23	0	0
Enéa	42	35	1
Bave	0	0	0
Cère (Bretenoux)	0	0	0
Borrèze	0	0	0
Dordogne (Carenac)	0	0	0



IF AMONT

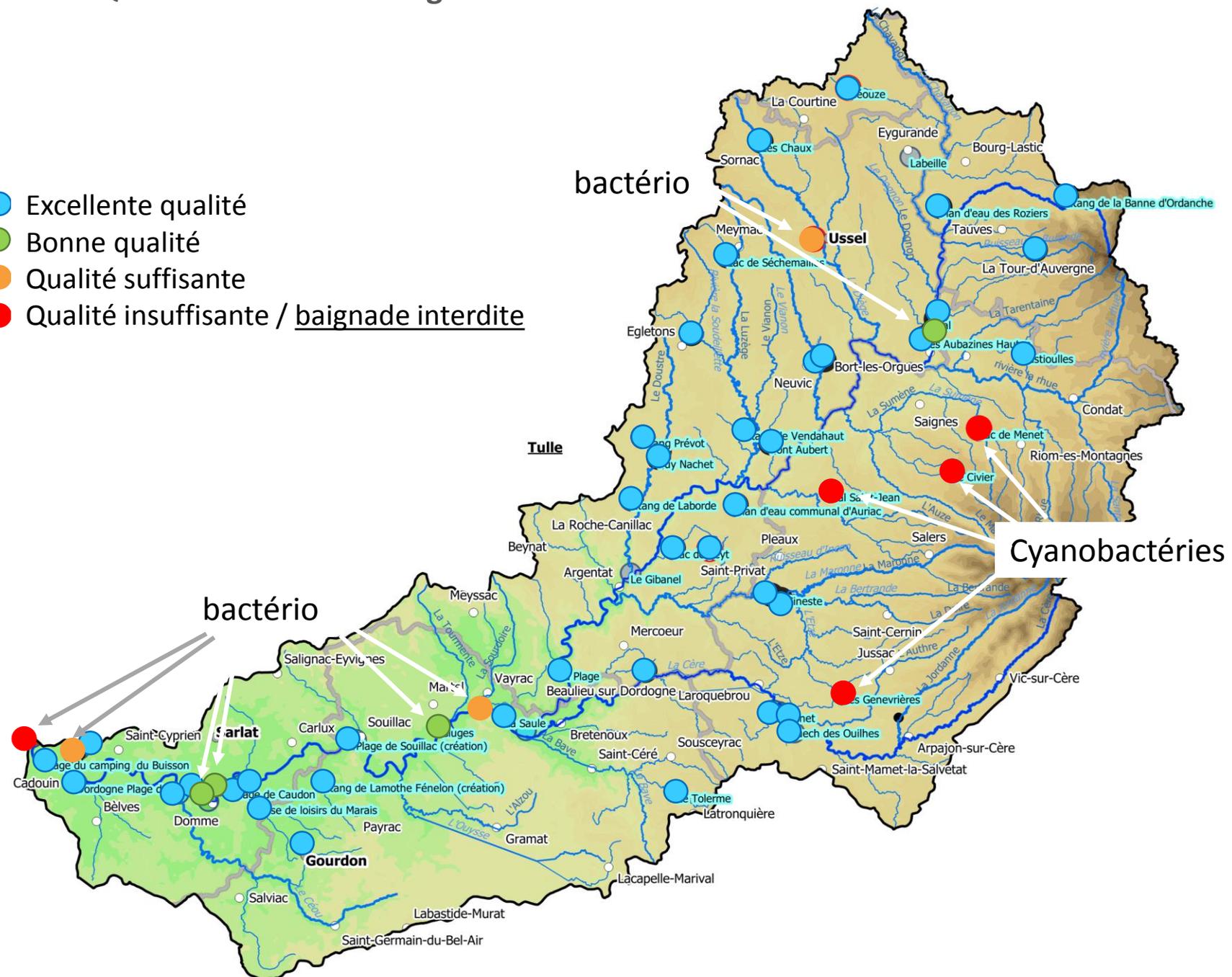
SAGGE DORDOGNE AMONT



5 – Qualité des sites de baignade en 2018

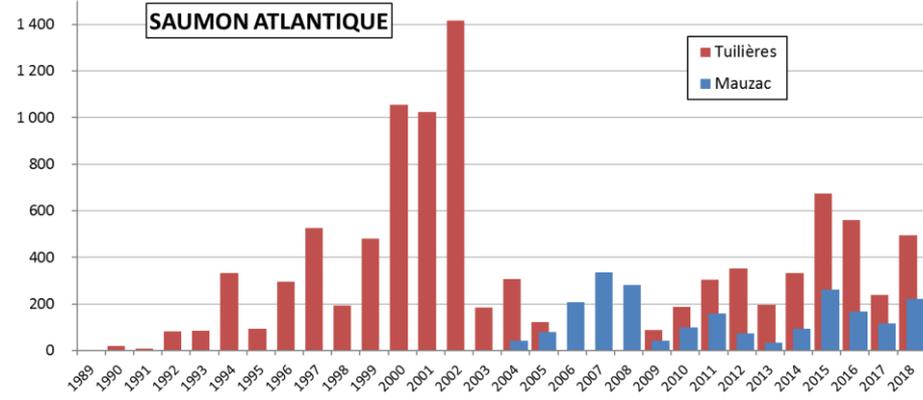
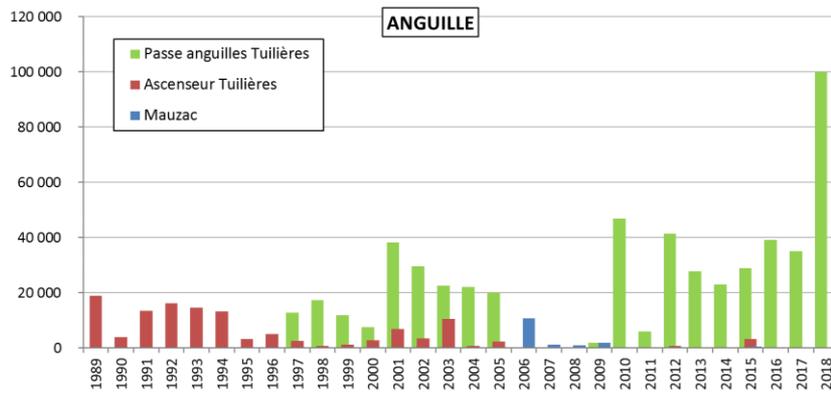
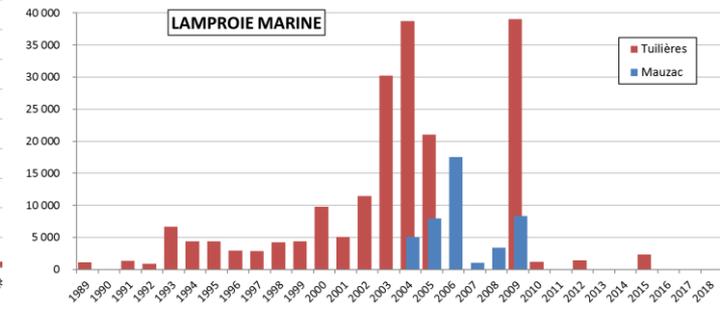
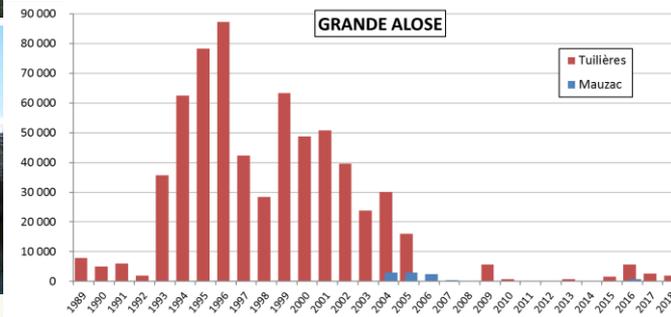
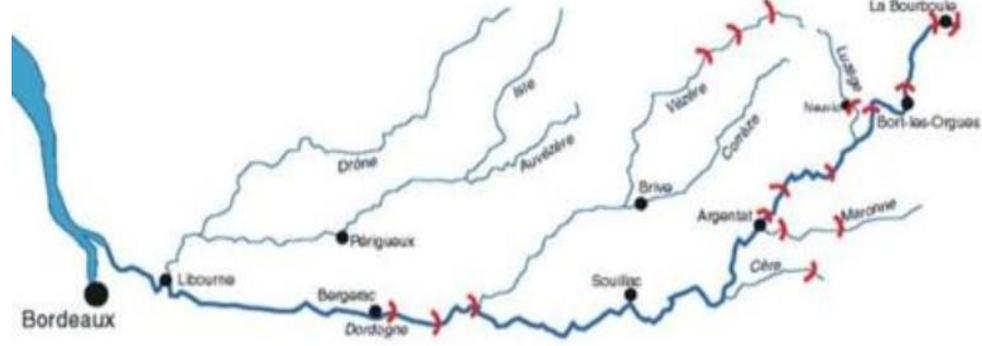
SAGGE DORDOGNE AMONT

- Excellente qualité
- Bonne qualité
- Qualité suffisante
- Qualité insuffisante / baignade interdite



5 – Migrateurs amphihalins / Situation 2018

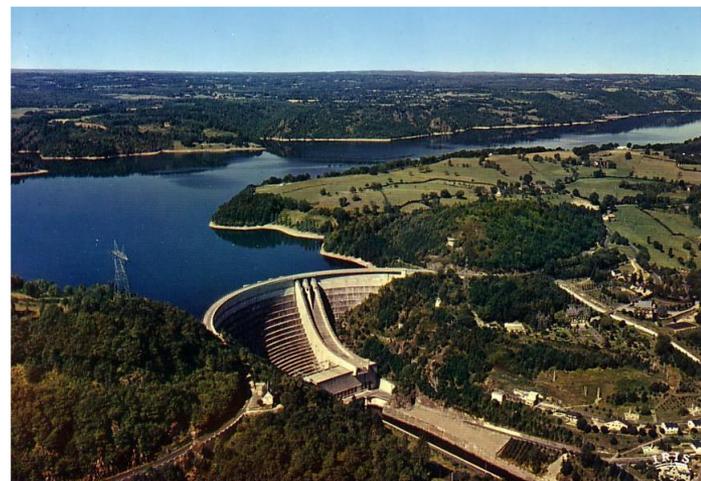
SAGE DORDOGNE AMONT



5 – le renouvellement des concessions hydroélectriques

Le renouvellement des concessions hydroélectriques semble redevenir d'actualité. Cependant la possibilité d'un regroupement des concessions par vallées, auparavant envisagé, semble incertaine, avec des conséquences importantes possibles sur les capacités de mener des concertations et de trouver des conciliations entre les exploitants hydroélectriciens et les parties prenantes.

Certaines concessions hydroélectriques, dont celle de Bort-les-Orgues, pourraient être ouvertes à la concurrence en 2018, de façon séparée du reste de la chaîne hydroélectrique de la haute Dordogne.



5 – les contrats territoriaux

Chavanon / 2015-2019

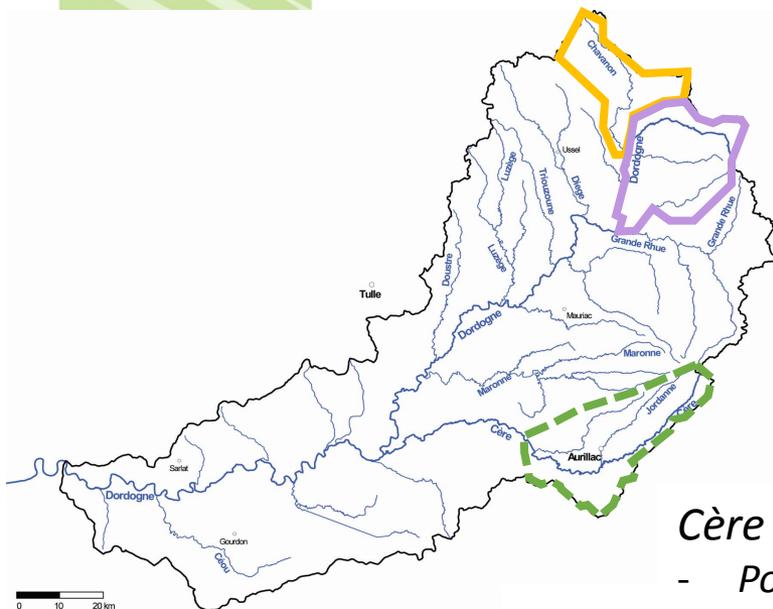
- Assainissement
- **Continuité**
- *Préservation des zones humides*
- Forêt

Sources Dordogne – Sancy – Artense 2017-2021

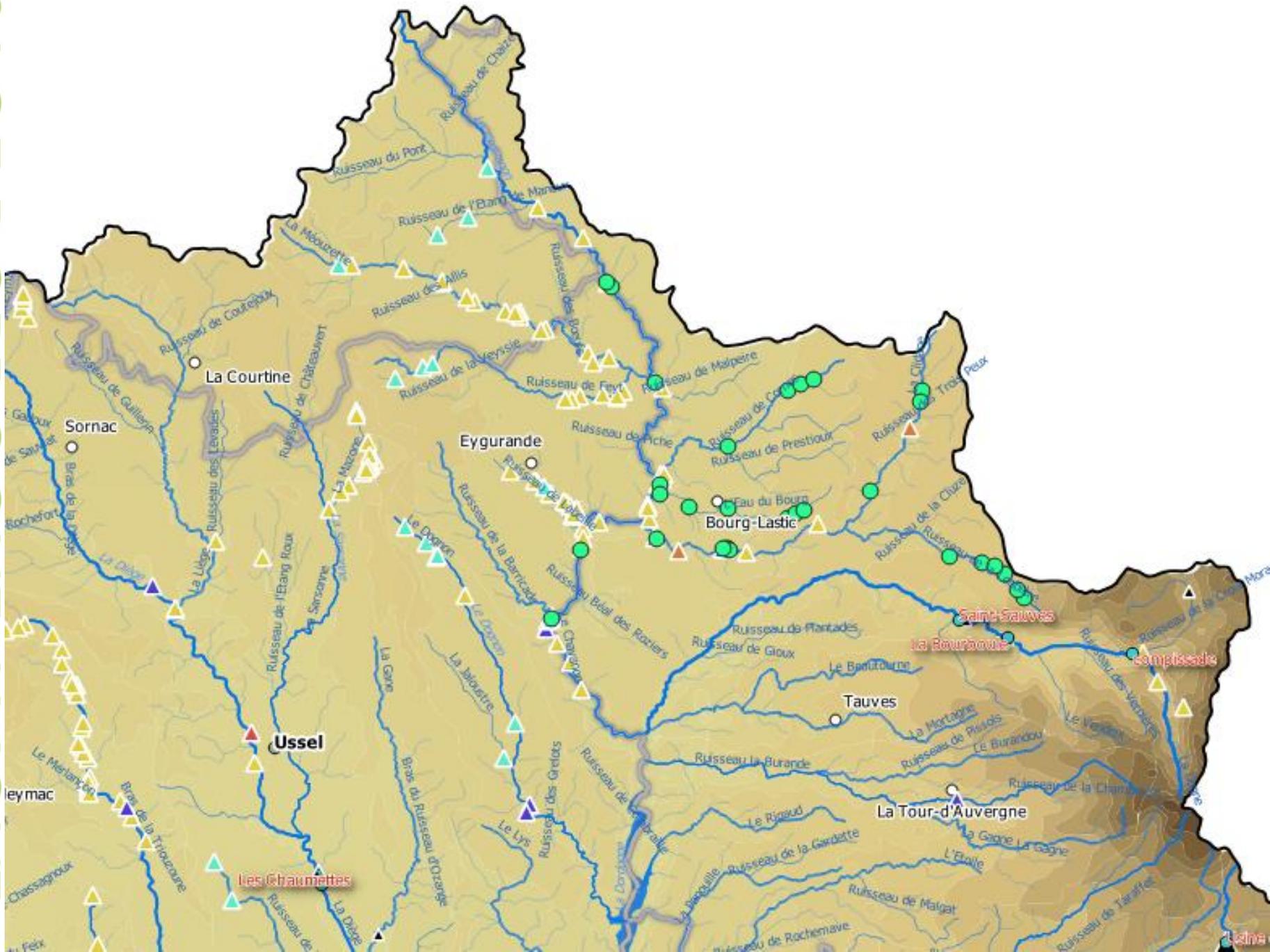
- *Pollutions diffuses agricoles*
- *Hydroélectricité*
- *Gestion sédimentaire*

Cère amont / Emergence

- *Pollutions diffuses agricoles*
- *Assainissement*



SAGGE DORDOGNE AMONT



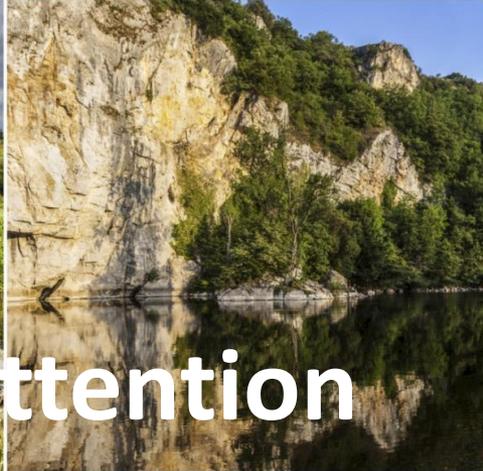


Edition



PNR des Volcans d'Auvergne & Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme

- Analyse des potentialités de conversion en « bio »
- Journées d'animation collective
 - Gestion des eaux blanches
 - Réduction du volume de lisier
 - Gestion de l'interface parcelles / cours d'eau
 - Zones humides
 - Techniques et matériel d'épandage
- Actions individuelles
 - Diagnostics d'exploitation
 - Apport de connaissances :
analyses de sols,
d'effluents, d'herbe



Merci pour votre attention

